

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023

V – AFFAIRES GENERALES

Rapport n°1 : Désignation du représentant de Trigone

« D'Artagnan en Fezensac » est représentée par un titulaire et un suppléant au sein du Comité syndical de Trigone.

Il s'agit de remplacer M. Bourguignon qui souhaite être remplacé dans cette instance pour convenance personnelle.

Aussi, M. Chaulet qui était suppléant devient titulaire et Mme la Présidente propose d'être suppléante.